



Article | 13 février 2023 [Abonnés](#)



## Social et médico-social : en Bretagne, des organisations s'unissent pour défendre le non lucratif

Treize fédérations et unions du secteur social, médico-social et sanitaire ont signé un accord au service de la promotion et de la défense du privé non lucratif. Parmi les objectifs de ce collectif : construire une stratégie régionale sur l'attractivité des métiers.

Après avoir mené, depuis plus de deux ans, des actions communes pour alerter sur les difficultés du secteur social, médico-social et sanitaire, treize fédérations et unions régionales bretonnes (Adedom, ADMR, APF France handicap, Cnape, FAS, Fehap, Fisaf, Fnaf, Mutualité Française, Nexem, UNA, Unapei, Uriopss) ont signé, le 10 février, à Rennes, un « accord de consortium » pour défendre le secteur privé non lucratif. Une démarche qui est « *une première en France* », selon ces organisations.

### Actions communes

« Lors de la crise covid, nous avons réalisé que notre secteur privé non lucratif était peu entendu des pouvoirs publics pour bénéficier des soutiens financiers dans le cadre du Ségur », se souvient

Hélène Blaize, déléguée régionale de la Fehap et co-animatrice du collectif. Depuis cette période, les organisations se sont rapprochées pour mener des actions communes et alerter sur la dégradation des conditions d'exercice.

De là, est née l'idée de « *nous associer pour pouvoir rencontrer les financeurs ainsi que les représentants de la nation – parlementaires, maires... – afin d'être défendu dans nos revendications* », poursuit Hélène Blaize.

## Promotion du privé solidaire

Aujourd'hui, avec l'installation officielle du consortium, le collectif voit plus large et « *a vocation à promouvoir le secteur privé solidaire* » en Bretagne.

Pour cela, les treize organisations se donnent trois objectifs pour les 18 prochains mois. Le premier est la dimension « lobbying » avec « *comme porte d'entrée la reconnaissance et le développement d'actions en direction des personnes fragiles* », poursuit Matthieu Thiebault, représentant de Nexem et co-animateur du collectif.

Les associations entendent ainsi contribuer aux politiques publiques régionales en formulant des propositions dans le cadre de la préparation du projet régional de santé (PRS) ou pour les travaux nationaux déclinés en région (CNR Bien vieillir, lutte contre l'exclusion).

## Attractivité des métiers

Autre axe fort : la co-construction d'une stratégie régionale « attractivité ». Il s'agit « *d'aller au-delà de la gestion des ressources humaines* » et de proposer une contribution à l'agence régionale de santé (ARS) qui mettra en avant « *la promotion de l'apprentissage, le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ou la qualité de la formation* ».

Sur ces sujets et en particulier sur la question de l'équilibre économique des structures, « *nous ne sommes pas dans une perspective offensive mais dans la construction, avec les pouvoirs publics, de réponses communes* », avance Matthieu Thiebault.

## Réflexions transversales

Le troisième objectif vise à « *partager des réflexions au-delà des secteurs en nous nourrissant mutuellement* », poursuit-il. Des sujets pourront être travaillés « *dans la transversalité et l'interconnaissance* ». Par exemple, les questions relatives à la petite enfance pourront être mises en regard avec la prévention dans l'accompagnement des enfants en protection de l'enfance.

Dans le champ des personnes âgées, les échanges doivent permettre d'aborder la prise en charge de l'accompagnement à domicile jusqu'à l'Ehpad et les passages dans le secteur sanitaire.

## Pacte

Les missions et l'organisation du collectif sont fixées dans l'accord de consortium signé par l'ensemble des parties prenantes, qui a valeur de « *pacte* », expliquent les deux co-animateurs.

Composé de cinq personnes (représentants de la Fehap, de Nexem, de l'Uriopsss, d'une fédération d'aide à domicile et d'un représentant du secteur social), le bureau du collectif se réunit une fois par mois, et l'ensemble des membres du consortium se retrouvent tous les deux mois pour échanger sur les travaux en cours.

« Des délégations sont définies pour aller rencontrer les élus, les services de l'État, les conseils départementaux ou le conseil régional sur des sujets donnés », précise Matthieu Thiebault. Ainsi, pour lui, face aux pouvoirs publics, ce collectif, en regroupant des organisations de tous les champs, a l'intérêt de porter « *une parole large avec une expertise de terrain* ».

 **Noémie COLOMB**

## *SOURCES*

- **Communiqué du collectif**
- **Accord de consortium**
- **Liste des membres du consortium**